

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 14 FÉVRIER 2022 - 52^e ANNÉE - N° 1228 - 4 € -

Minable !

Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier l'attentat perpétré contre le monument commémoratif d'Abdelkader, le samedi 5 février au matin à Amboise, quelques heures avant son inauguration. Inauguration qui, à juste titre, a été maintenue même si, bien sûr, le cœur n'y était pas tout à fait. Il faut saluer le courage indicible de ceux qui ont agi en cachette sans même oser revendiquer leur geste. Nervis d'extrême droite ? Ou pseudo-nationalistes algériens qui reprochent à l'émir sa volonté de connaître son ennemi sans jamais rien renier de ses convictions ? On l'ignore. En revanche, on sait que ce sont des imbéciles et de la pire espèce.

Abdelkader est de ces hommes qui ont su dans des circonstances plus que difficiles créer un lien entre les deux rives de la Méditerranée. Émir respecté de ses ennemis, il capitule en 1848 et se voit déporté en France au prix d'une trahison de la parole donnée. Son périple français l'amène à Amboise, où ses conditions de détention suscitent la colère de nombreuses personnalités. Libéré par Napoléon III en 1852, il part pour Damas où il s'illustra par son humanité lors des massacres perpétrés par les Druzes contre les chrétiens, volant au secours des persécutés, ce qui lui valut une reconnaissance internationale et la grand-croix de la Légion d'Honneur. Amoureux des sciences, poète soufi, initié à la franc-maçonnerie, respectueux d'un pays qui ne l'a pas épargné, il défie toutes les chapelles politiques où les bigots de toutes sortes ne cessent de vouloir l'enfermer.

Lui rendre hommage aujourd'hui est un symbole d'espérance, l'espérance d'une réconciliation entre les deux rives de la Méditerranée et aucun songe creux ne viendra jamais l'altérer. ■



© PIXABAY

Sécurité publique : Sortons de la démagogie !

Le problème de la délinquance provoque depuis des décennies une inflation de discours démagogiques. Nous proposons des actions réfléchies et conjuguées.

Le débat sur l'insécurité oppose rituellement les gouvernants, satisfaits de leur bilan, à ceux, de droite et d'extrême droite, qui annoncent la guerre civile si on ne décide pas une répression maximale. L'ironie de l'histoire est que les adeptes du karcher, MM. Sarkozy,

Guéant, Balkany, ont commis maints actes délictueux qui les ont conduits devant les juges tandis que les dealers continuent de prospérer.

La politique de sécurité publique doit viser toutes les formes de délinquances – qu'il s'agisse de la délinquance de

rue, de la cybercriminalité ou de la délinquance financière. La répression est nécessaire mais il faut réintégrer dans la société une jeunesse en déshérence, par l'apprentissage et par un service national de résilience. **L'article d'Éric Cézembre en page 2.**

L'énigme chinoise

La politique chinoise relève d'analyses classiques, mais la civilisation de la Chine nous paraît incompréhensible.

L'histoire du Parti communiste chinois, la montée en puissance de la Chine et ses ambitions géopolitiques relèvent de nos catégories et peuvent s'analyser selon nos diverses philosophies de l'histoire.

Mais la civilisation de l'Empire du Milieu reste une grande inconnue, sauf pour les spécialistes et les voyageurs

attentifs. Cela tient à notre européocentrisme mais surtout au fait que la Chine, comme l'explique François Julien dans *Moïse ou la Chine*, ne connaît pas de Dieu transcendant mais seulement des rites de conformité qui font accepter le monde tel qu'il est, sans angoisse, sans tragédie, sans idée de progrès. **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : Vers une nouvelle crise énergétique ?

Page 5 : Le bilan social d'Emmanuel Macron.

Page 7 : Espoirs indochinois.

Page 12 : Arnaud Benedetti et la mort du politique.

Page 14 : Résistance royaliste : Jean-André Léger.

Page 16 : Éditorial. Le temps des magiciens.

La sécurité intérieure : éclairer le débat

Entre ceux qui espèrent que les mesures prises depuis cinq ans suffiront à ramener ordre et tranquillité, et ceux qui annoncent la guerre civile, nous avons, avec des professionnels de la sécurité, tenté de réfléchir sereinement.

Nous nous sommes limités à la sécurité publique, la sûreté de l'État et l'islamisme radical constituant des sujets en eux-mêmes. Ce numéro de *Royaliste* consacre d'ailleurs un dossier spécifique à l'Islam.

Des formes de délinquance nouvelle et une crise de l'autorité. Nos concitoyens ont un sentiment d'insécurité légitime, qui ne se limite pas à la paix publique et à la délinquance. Voir son entreprise fermer, ne pas savoir comment finir le mois, sans compter le risque de maladie, sont sujets d'inquiétude tout aussi présents. Mais la criminalité ajoute l'indignation à l'inquiétude. *Est regis tueri cives*, nous attendons de l'État qu'il écarte cette menace, ou au moins qu'il sanctionne durement ses auteurs.

Les politiques publiques ne supprimeront jamais la délinquance, mais ils doivent la contenir à un niveau acceptable. Acceptabilité d'autant plus difficile que chacun s'identifie à la victime traumatisée, que les médias se focalisent sur des faits divers qui mobilisent plus l'émotion que la réflexion.

Si la violence est plutôt, en longue période, en décroissance, les violences aux personnes connaissent un regain important, les vagues successives de la délinquance mettent au défi l'État. Délinquance d'appropriation pendant les Trente Glorieuses, violences de frustration depuis les années 70, violence de mouvement depuis la fin des années 80 et l'effacement des frontières. Aux attaques de banques succèdent la cybercriminalité et une violence « frictionnelle ». Adapter la réponse suppose un travail sur l'évolution, notamment par la création d'un observatoire de la violence.

Particulièrement visibles, les territoires de la drogue et des bandes, où se constitue un écosystème qui vampirise les quartiers, une économie parallèle qui fait vivre des centaines de milliers de personnes, et une



WIKIMEDIA - PHOTO : RAMA

Patrouille de police à Strasbourg. Le déploiement d'une police municipale de proximité fait partie des mesures efficaces pour lutter contre la délinquance du quotidien.

culture communautaire. Mais le resserrement des normes crée aussi des espaces de transgression nouveaux, impliquant des services spécialisés : escroqueries en ligne, discours haineux, violences faites aux femmes... La protection des droits du justiciable engendre un formalisme et des procédures qui saturer les services.

Là où, dans les Trente Glorieuses, la vie professionnelle débutait généralement à seize ans, une fraction importante de la jeunesse se trouve sans projet et sans autorité pendant une période assez longue, dès la préadolescence, avec pour seule appartenance la bande, la cité ou la communauté ethnique. Cette période d'errance

prend fin, disent les experts, à l'entrée dans la vie adulte. Les jeunes délinquants, généralement, se marient et se rangent, nombre de caïds du trafic nourrissent le projet d'acheter un commerce licite...

Devant cette situation qui dépasse un système judiciaire sous-calibré, que faire ? Nous voyons s'affronter des thèses simplistes, la majorité sortante affirmant qu'elle est en train de gagner la bataille, d'autres chargeant les populations d'origine étrangère de tous les désordres de la société. Et chaque candidat y va de sa recette... Souvent irréaliste comme l'expulsion en masse des populations à problèmes.

Aucun acteur ne pourra régler l'ensemble du problème, qu'il s'agisse de la justice ou de l'école. L'exemple américain montre qu'il ne suffit pas d'enfermer en masse pour faire disparaître vols et violence. C'est d'un ensemble coordonné d'actions fondées sur une analyse et des objectifs clairs que viendra l'amélioration, l'objectif n'étant pas de remplir les prisons ni de multiplier les policiers dans les rues mais de diminuer les agressions de toutes sortes contre les citoyens. Il y aura, toujours une répression « classique » de la délinquance d'intérêt. Mais la plus grande concerne l'incivilité et les violences liées à l'absence

Sur le mur de Jean Chouan

LE PROBLÈME DE LA DÉLINQUANCE, C'EST SA DIVERSITÉ : ÇA VA DU PETIT DEALER DES RUES...



... AUX GAFAM QUI DISSIMULENT DES MILLIARDS D'IMPÔTS AU FISC. AH EXCUSEZ-MOI, ON M'APPELLE.



ALLO BONJOUR MONSIEUR LE MINISTRE... AH OUI MAIS NON. MAIS... OUI MAIS QUAND MÊME... EUH OUI BON OK JE CORRIGE.



PRÉCISION : LA DÉLINQUANCE, C'EST JUSQU'À 10 MILLIONS. AU DELÀ, C'EST DE L'OPTIMISATION PATRIMONIALE.



d'autocontrôle, au mimétisme de groupe, à la tendance à passer à l'acte sans réflexion.

Une réponse judiciaire claire dès la première infraction est une nécessité. Mais il faut agir en amont, en restaurant les cadres permettant au jeune en danger de retrouver des garde-fous. L'apprentissage, qui fournit un projet et un adulte de référence, est une priorité.

Il conviendra d'adapter le tissu associatif aux évolutions de la société et des techniques d'information.

Le service militaire ne sera pas rétabli. Mais l'engagement citoyen actif, dans la réserve militaire ou dans un « service national de résilience » chargé de lutter contre les risques majeurs, peut fournir un cadre à des centaines de milliers de jeunes. Les « trinômes académiques » chargés de former les jeunes à la défense et à la sécurité nationale, qui touchent déjà chaque année plus de 500 000 élèves, pourraient devenir une politique prioritaire. N'oublions pas la nécessaire rénovation du lycée professionnel, qui reste le parent pauvre de notre système éducatif.

Enfin, une réforme fondamentale sera de fonder la sécurité publique du quotidien sur une police dirigée par une autorité politique proche, élue par les citoyens qu'elle protège et éventuellement contient dans leurs errements... ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

Islam de France : le Forum au travail

Peu à peu, malgré les conflits internes et les échecs institutionnels, l'islam de France s'organise sous l'égide de l'État. C'est une bonne nouvelle.

Quant à l'islam, comme pour toute autre religion sur le territoire national, il ne faut pas mélanger les sujets. Il y a les débats théologiques, les approches sociologiques et puis l'exercice des cultes, qui concerne au premier chef l'État.

L'État laïc respecte et protège la liberté de conscience, qui implique que l'on puisse pratiquer la religion de son choix. Neutre au regard des croyances, l'État est nécessairement actif dès lors qu'il s'agit de l'organisation de la pratique religieuse, qui implique l'existence de locaux et parfois l'organisation de manifestations. Un dialogue est donc nécessaire avec les autorités religieuses, ce qui suppose une représentation de celles-ci auprès de l'État.

Après des siècles de violents conflits, les institutions représentatives du catholicisme, du protestantisme et du judaïsme sont paisiblement installées. Depuis une quarantaine d'années – c'est peu au regard de l'histoire nationale – l'État cherche à favoriser l'organisation de l'islam sunnite qui n'est pas organisé comme une Église



Chems-Eddine Hafiz, recteur de la grande mosquée de Paris.

et qui n'a pas de clergé, puisque les imams ne sont pas l'équivalent des prêtres.

Le problème s'est posé avec acuité dans les années quatre-vingt lorsque divers extrémistes prenaient la parole au nom de l'islam tout entier. À cette époque, on écoutait nos avis à l'Élysée et nous avions chaleureusement soutenu le projet qui a abouti à la création du Conseil de réflexion de l'islam de France (CORIF) sous l'égide de Pierre Joxe en 1990. Puis nous avons approuvé la création du Conseil représentatif des musulmans de France (CRMF) par Charles Pasqua en 1993 et, dix ans plus tard, le

Conseil français du culte musulman (CFCM) organisé sous l'égide de Nicolas Sarkozy en 2003.

Douze ans plus tard, il nous fallut informer nos lecteurs de l'échec du CFCM en raison des divergences d'intérêts, des rivalités nationales, des querelles doctrinales et des manœuvres extrémistes dans une période de terrorisme. Par ailleurs, le problème de la formation d'imams français était resté en suspens.

Ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin a obtenu trois résultats : la création d'un Conseil national des imams chargé d'agréer les responsables du culte musulman, la rédaction d'une Charte des principes pour l'islam de France signée par de nombreux responsables associatifs et fédérations gestionnaires de lieux cultuels et la création, le 5 février, du Forum de l'islam de France (FORIF) composé de personnalités choisies par l'État. Quatre groupes de travail vont réfléchir sur la sélection des aumôniers pour l'armée, les hôpitaux et les prisons, sur la professionnalisation et le recrutement des imams, sur l'application de la nouvelle loi confortant le respect des principes de la République et sur la sécurité des lieux de culte. Dans tous ces domaines, nous espérons des résultats. ■

SYLVIE FERNOY.

Persiflages

■ **Fantastique.** – « *Présidentielle : la Primaire populaire a enregistré un taux de participation de 84,1 %* » (France Info). Derrière ce triomphe, il faut comprendre que sur les 400 000* inscrits de leur plein gré à une élection inédite, où l'on pouvait même voter pour des non-candidats, un peu plus de 15 % se sont donné la peine de ne même pas participer.

* soit à peu près le nombre de voix qui ont porté Jean Lassalle aux portes de la victoire en 2017.

■ **Ambiance.** – « *Vieille gauche, mauvaise nouvelle : la candidature de Taubira fait l'unanimité contre elle.* » (BFMTV). Le début de l'union de la gauche.

■ **Pas de bol.** – « *Présidentielle : Anne Hidalgo fragilisée par la*

victoire de Christiane Taubira à la Primaire populaire » (France Info). Elle était pourtant sur une dynamique prometteuse...

■ **Pas de bol.** (2) – « *Dans les Ardennes, Valérie Pécresse face à une campagne présidentielle qui ne veut pas démarrer* » (Le Monde). Encore une victime de l'envolée de Christiane Taubira ?

■ **Sexisme.** – « *Pour Anne Hidalgo et Sandrine Rousseau, la candidature de Taubira est une mauvaise nouvelle* » (Le Figaro). Ça fait trop de femmes ?

■ **Ambition.** – « *Valérie Pécresse : Je propose qu'on fasse le nutriceur à la portion de fromage* » (Europe 1). Candidate à rien de moins que la présidence de la République !

■ **Au cas où.** – « *Présidentielle 2022 : Avec vous, le site de cam-*

pagne d'Emmanuel Macron, mis en ligne » (France Info). Il ne leur manque plus qu'un candidat.

■ **Alerte enlèvement.** – « *Présidentielle : où sont passés les électeurs écolos ?* » (Le Progrès). Aussitôt apparus, emportés par l'enthousiasme, ils s'auto-compostent.

■ **Visionnaire.** – « *Face à Baba : Éric Zemmour interrogera Jean-Luc Mélenchon ce jeudi 27 janvier* » (Midi Libre). Et dire que de mauvaises langues raillaient Marlène Schiappa lorsqu'elle prédisait que Cyril Hanouna aurait toute sa place pour animer le débat d'entre-deux-tours en 2022...

■ **Jupiter, le retour.** – « *Gabriel Attal sceptique sur l'utilité d'un débat pour Macron avant le premier tour* » (BFMTV). L'idéal serait même après le deuxième (chez Hanouna ?).

■ **Constance.** – « *Hésitation, diplomatie, fermeté... la cacophonie européenne face à la situation en Ukraine* » (Le Parisien). Chacun joue fidèlement sa partition. Celle de l'Europe, l'Europe, l'Europe, c'est sans surprise la confusion.

■ **Nouvelles du front.** – « *Omicron, BA.2... le test anal pourrait-il mieux détecter les nouveaux variants du Covid-19 ?* » (La Dépêche). Ah non alors ! Comme disait Ballardur : « *Je vous demande de vous arrêter !* ».

■ **Très juste.** – « *Ibiza, c'est plus proche, je vous le rappelle, si vous devez venir à Paris, que si vous devez être à Gap ou à Épinal.* » (Bruno Bonnel, député LREM, sur BFMTV). C'est justement ce que déplorent bon nombre de Français périphériques depuis des années. ■

MATHIEU MOREL

Vers une nouvelle crise énergétique ?

Lors de son déplacement à Belfort le 10 février, Emmanuel Macron a annoncé un grand plan de centrales nucléaires. Il était plus que temps car le désordre qui règne sur les marchés de l'énergie devrait provoquer une crise mondiale de grande ampleur.

En septembre, devant la flambée des prix du gaz et de l'électricité, le gouvernement a instauré un « bouclier tarifaire » limitant la hausse des tarifs réglementés à 4 % pour 2022. En janvier, Bercy a complété ce dispositif en baissant la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) de 22,50 euros à 50 centimes, puis en imposant à EDF de vendre à ses concurrents, opérateurs privés, un volume plus important au prix de 46,20 euros le MWh alors que les prix du marché oscillent entre 200 et 600 euros, tout en assurant que « les fournisseurs répercuteront intégralement l'avantage retiré au bénéfice des consommateurs ».

Quand on sait qu'entre 2006 et 2020, les tarifs réglementés de l'électricité ont augmenté de 60 % selon l'Insee, alors que l'ouverture à la concurrence imposée par les Traités européens nous promettait une baisse des prix, on peut sérieusement en douter... Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'ensemble de ces mesures coûtera « plus de 20 milliards d'euros » aux finances publiques (Bruno Le Maire). Encore une fois, au royaume du marché néolibéral libre et non faussé (!), ce que le consommateur ne paie pas d'une main, c'est le contribuable qui le paie



gopole énergétique complexe Opec/Russie/USA qui privilégie la rente pétrolière à court terme, en prévision du « zéro carbone 2050 », en maintenant des prix élevés.

Pour les secondes, il souligne la chute des investissements dans les forages afin de « décarboner les bilans » pour bénéficier du « label ESG » (Environnement, Social, Gouvernance) mais au prix d'une réduction de l'offre d'énergies fossiles, alors que les énergies renouvelables ne sont pas en mesure de s'y substituer à 100 %, et ce malgré l'abondance des financements publics. S'y ajoute enfin de nouveaux usages énergivores comme l'activité de « minage » – pour créer les cryptomonnaies – qui vient d'aboutir à une panne d'électricité gigantesque dans toute l'Asie centrale.

Pour Jean-Claude Werrebrouck, nous entrons donc dans une nouvelle crise de l'énergie, mais à l'inverse de celle de 1973, qui portait sur les prix, celle-ci annonce une rareté. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). Blog d'une très grande qualité: <http://www.lacrisede-sannees2010.com/2022/02/en-route-vers-une-nouvelle-crise-de-l-energie.html>

de l'autre, afin de permettre aux opérateurs privés (qui ne sont la plupart du temps que de simples courtiers) d'éviter la faillite.

Mais le plus important n'est-il pas ailleurs ? Car ce que soulignent ces mesures d'urgence conjoncturelles, c'est que nous entrons dans une crise énergétique probablement plus grave, plus importante et plus durable que le « choc pétrolier » de 1973. Nous ne disposons plus en effet des marges de productivité disponibles à l'époque. Et la crise actuelle s'inscrit dans l'urgence de l'objectif vital du « zéro carbone 2050 ». Selon Jean Claude Werrebrouck, universitaire ayant travaillé sur

l'économie pétrolière (1), l'imminence d'une crise planétaire repose sur la conjugaison de données géopolitiques, d'une part, et micro et méso-économiques, d'autre part.

Pour les premières, il retient : la dépendance de l'Europe au gaz russe (40 % de sa consommation), ainsi que celle de la France vis-à-vis de l'UE (et donc de l'Allemagne qui contrôle celle-ci) pour tout ce qui touche au nucléaire français ; les contraintes de la BCE qui, en maintenant des taux bas, provoque une dévaluation de fait de l'euro par rapport au dollar et donc un renchérissement des énergies importées ; et enfin la puissance de l'oli-

La quinzaine sociale

■ **Économie de rentiers.** – 45,6 milliards d'euros : c'est le montant total des dividendes versés par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires en 2021. Un chouia moins qu'en 2019 (année record avec 49,2 milliards), mais en augmentation de plus de 60 % par rapport à 2020. À ce chiffre, déjà très élevé, il convient d'ajouter 23,8 milliards sous la forme de rachat d'actions, soit, au total, 69,4 milliards de bénéfices : du jamais vu. Le rachat d'actions consiste pour une entreprise à racheter une partie de ses propres actions (lesquelles disparaissent de la circulation) afin de faire grimper le cours de celles qui restent sur le marché. Comme le souligne Attac, il ne s'agit ni plus

ni moins que d'un « détournement d'argent public », le rachat d'actions n'étant pas soumis à l'impôt sur les sociétés.

■ **Économie de rentiers (suite).** – L'Oréal est l'entreprise qui s'est montrée la plus généreuse en distribuant 12,3 milliards à ses actionnaires, dont plus de 75 % sous la forme de rachat d'actions. Suivent TotalEnergie avec 7 milliards et Sanofi (4,3 milliards). Dans le même temps, en 2021, le géant français de la pharmacie a licencié près de 400 personnes, principalement dans sa division recherche-développement et a été incapable de commercialiser un vaccin contre la Covid-19. Force est également de constater que, dans l'ensemble de ces entreprises, l'austérité salariale reste de mise.

■ **Économie de bouts de chandelles.** – À l'appel d'une intersyndicale (CGT, FO, Solidaires), quelque 250 membres du personnel de l'Assemblée nationale (sur un total de 1250) ont fait grève le 8 février pour dénoncer « la casse sociale ». Une centaine d'entre eux se sont même rassemblés symboliquement près de la salle des Quatre colonnes, peu avant la séance de questions au gouvernement. Objet de la grogne : la suppression d'acquis sociaux consistant en un prêt de trésorerie, une avance remboursable et des allocations décès, le tout représentant une goutte d'eau dans l'océan des dépenses de l'Assemblée. C'est pourtant l'argument de « la bonne utilisation des deniers publics » dont ils sont « responsables devant les Français » qui est mis en avant pour expliquer la mesure.

■ **Économie de moyens.** – Le Syndicat de la magistrature (SM) et deux associations de magistrats ont déposé plainte, le 9 février, auprès de la Commission européenne, contre l'État français « pour manquement à la législation de l'Union européenne en matière de législation du travail applicable aux magistrats ». Selon celle-ci la durée de travail ne peut excéder dix heures par jour et 48 heures par semaine, le repos quotidien ne peut être inférieur à onze heures et le repos hebdomadaire doit être de 35 heures minimum. Les plaignants affirment qu'« il est fréquent et habituel que des magistrats travaillent plus d'une cinquantaine d'heures par semaine ». Pour respecter cette législation sur le temps de travail, il faudrait embaucher 1 350 juges supplémentaires. N. P.

PRÉSIDENTIELLE

Le bilan social d'Emmanuel Macron

Comme il s'y était engagé en 2017, Emmanuel Macron s'était attelé, dès son installation à l'Élysée, à la réforme du Code du Travail. Il fallait aller vite, pour pouvoir, ensuite, s'attaquer aux retraites, à l'assurance chômage, à la formation professionnelle continue... autant de sujets constitutifs de notre pacte social. Bilan ?

En 2017, le gouvernement avait procédé par ordonnances. Au cours de l'été, syndicats et patronat furent consultés pour la forme, car le contenu des ordonnances était déjà quasiment rédigé. Dans les couloirs du Medef, on se frottait les mains : au cabinet de Muriel Penicaut, ministre du Travail du gouvernement d'Édouard Philippe, Antoine Foucher, un ancien de la maison, est à la manœuvre et toutes les réformes sociales du quinquennat porteront sa marque. Le 23 septembre, l'affaire était pliée.

Casse sociale. – Cinq ordonnances furent publiées au JO, qui sont autant de cadeaux faits au patronat. D'abord, parce qu'elles affaiblissent le rôle régulateur de la branche : c'est désormais au niveau des entreprises que se décident de nombreux sujets. Ensuite, parce que le rôle des syndicats est minimisé : dans les entreprises de moins de cinquante salariés, des accords pourront être signés par un simple représentant du personnel, et tout changement dans son fonctionnement pourra faire l'objet d'un référendum organisé selon le bon vouloir de l'employeur dans celles de moins de vingt. Le CHSCT (instance qui veille à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail) et le comité d'entreprise sont supprimés, remplacés par un Comité social et économique aux missions encore mal définies. Enfin, si les conseils de prud'homme ne sont pas abrogés, les ordonnances introduisent un barème des indemnités qui tend à limiter le juge dans ses prérogatives.

Dans la foulée, le Président et son Premier ministre s'attaquèrent à la réforme des retraites ; ils avançaient plusieurs arguments, à commencer par la dette de la Sécurité sociale qui dépasse alors les cinq milliards. Un chiffre qu'il convient toutefois de relativiser : sur un budget total de 440 milliards, elle représente à peine plus d'1 %. Deuxième argument : une réforme paramétrique – report de l'âge de la retraite, augmentation des cotisations ou baisse des pensions – présentait l'inconvénient de déplaire aux syndicats et au patronat. Enfin, le système est complexe avec quarante-deux régimes distincts – général, complémentaire, spéciaux (SNCF, RATP, industries électriques et gazières...), autonomes (professions libérales, indépendants...).

Édouard Philippe charge Jean-Paul Delevoye de promouvoir une réforme systémique fondée sur la suppression de tous les régimes annexes et la création



Manifestation contre la réforme des retraites en 2019. Le pouvoir a dû retirer son projet.

d'un système universel de retraite par points, qui ferait reposer les pensions sur le nombre de points acquis au cours de sa vie professionnelle. La valeur du point étant fixée par un organisme centralisé dépendant du gouvernement, les retraités auraient, selon toute probabilité, vu leur pension baisser et les salariés encore en activité auraient été contraints, pour avoir une retraite convenable le moment venu, de recourir à une assurance privée. La mobilisation des travailleurs, la démission de Jean-Paul Delevoye (pour cause de soupçons de malversations) et la crise sanitaire ont eu raison de la réforme qui a été remise dans des cartons.

Cinq ordonnances furent publiées au JO, qui sont autant de cadeaux faits au patronat

Responsable, coupable et comptable. – Vient ensuite le tour de l'assurance chômage. Gérée par un organisme paritaire – l'Unedic où siègent syndicats de salariés et représentants du patronat – elle indemnise les chômeurs et est financée par les cotisations patronales et salariales. Pour déconstruire le système, le gouvernement procède par étapes. Première étape : la loi de financement de la Sécurité sociale de 2018 supprime les cotisations salariales et les remplace par la CSG, un impôt que tout le monde paie, même les retraités qui, par définition, ne perdront jamais leur em-

ploi. S'ensuit l'adoption de la « loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel » (sic). Entrée en vigueur à l'automne dernier, elle modifie le mode de calcul de l'assurance chômage avec une diminution significative des indemnités de chômage. Elle permet également à l'Unedic de priver un demandeur d'emploi de son indemnité s'il refuse deux offres « raisonnables », sans qu'elle définisse le caractère rationnel de l'offre. Le chômeur devient ainsi seul responsable, coupable et comptable de son état, dût-il pour retrouver un job accepter de travailler au Smic à 50 km de chez lui dans un métier dévalorisant au regard de ses compétences.

Ajoutons à cette liste de réformes anti-sociales, celle de la formation professionnelle continue qui visait à l'individualiser en déresponsabilisant les entreprises, et qui s'est soldée par un échec cuisant, ou encore la poursuite de la fermeture de lits d'hôpitaux et les démissions en chaîne des personnels soignants confrontés à des conditions de travail impossibles.

Un dernier mot sur le logement. – Dans son rapport annuel sur le mal-logement, la Fondation Abbé Pierre révèle que la France compterait 300 000 personnes sans domicile – soit deux fois plus qu'en 2012 – 4,1 millions de mal logées, et plus de 22 000 personnes vivant dans des lieux de vie informels (squats, bidonvilles...). Elle dénonce la réforme de l'Aide personnalisée au logement (APL) qui a permis de réaliser une économie supérieure à un milliard et constate une baisse significative du nombre de logements sociaux autorisés. Enfin, elle s'inquiète des « tendances lourdes d'une crise du logement », qui pourrait éclater prochainement, conséquence d'une « progression incontrôlée » des prix, et d'un fonctionnement « dégradé » des services publics dont sont victimes les jeunes, dans l'incapacité de quitter le foyer familial, les classes moyennes, « coincées entre l'évolution des prix des logements et la stagnation de leurs revenus », et les classes populaires, de plus en plus éloignées des centres-villes. On pourrait ajouter à cette liste la ponction par l'État du 1 % Logement (aide destinée aux salariés) afin de financer ses déficits.

Ce bilan négatif pour les plus démunis témoigne de la poursuite du démantèlement de l'État social entamé depuis quatre décennies. ■

NICOLAS PALUMBO.

Italie : la fin du régime des partis ?

En Italie, ce qui est annoncé à l'avance se produit rarement. Ainsi de la récente élection présidentielle qui a déjoué tous les pronostics.

Selon le (triste) ballet que la France a connu sous nos défunctes III^e et IV^e Républiques, les grands électeurs – sénateurs, députés, représentants des régions – étaient appelés, le 24 janvier dernier, à élire le successeur de Sergio Mattarella, 80 ans, dont le mandat expirait le 7 février. Silvio Berlusconi, le vieux chef de la droite, s'y voyait assez bien. Mario Draghi, l'homme qui dirige d'une main de fer le gouvernement italien après avoir régné sur la BCE, aussi. Et pourtant le sort en a décidé autrement : c'est le Président sortant qui a été reconduit, après une semaine de tergiversations et faute de combattants.

À qui la faute ? D'abord à la partitocratie. Humiliée depuis des mois par un président du Conseil qui ne leur laisse aucun espace, les deux coalitions de centre gauche et de centre droit pensaient prendre leur revanche en tirant les ficelles de ce scrutin. Mais de conciliabules avortés en coups de force ratés, l'affaire a rapidement tourné à la farce. Les deux partis populistes, la Ligue de Matteo Salvini et le Mouvement



Mario Draghi. En contribuant à résoudre la crise politique, le président du conseil italien a largement gagné en popularité.

5 étoiles, rabibochés pour l'occasion, ont tenté d'imposer un candidat. Ils ont essuyé échec sur échec. Les autres formations se sont contentées de mettre leur veto sur chacun des noms proposés. Résultat : les deux coalitions viennent d'exploser dans une confusion à peu près totale.

Et la masse des parlementaires ? Abandonnés par leurs leaders, ils ont fini par remettre leur sort entre les mains de l'habile M. Draghi. Non pas pour lui confier la présidence, car son départ du gouvernement aurait ouvert une crise politique, une dissolution du Parlement et, *horresco referens*, la non-réélection de la

plupart d'entre eux ! Mais pour trouver le « compromis acceptable ». Il ne restait plus à notre banquier qu'à aller visiter le vieux président, le convaincre de rester encore un peu et l'affaire était faite. Le 31 janvier, au septième tour de scrutin, Sergio Mattarella gardait son siège au Quirinal. « *La législation est sauvée !* » titrait le quotidien de centre gauche *Repubblica*. Quel soulagement !

Résultat détestable pour l'Italie, diront certains, et ils auront tort. Le peuple italien ressent plus que du mépris pour son système politique, il aspire à être enfin dirigé par des gens sérieux. De ce point de vue, le couple Draghi-Mattarella,

FLICKR, PHOTO: COP26

quoi qu'on puisse penser de son orientation européiste et atlantiste, est plutôt plébiscité : l'économie va mieux, la Péninsule est presque sortie de la pandémie et la partitocratie neutralisée. Résultat peu satisfaisant du point de vue démocratique ? Sans doute et l'idée d'une élection du chef de l'État au suffrage universel direct fait son chemin. On a même cru comprendre que M. Draghi serait prêt à la favoriser. Sans doute pense-t-il que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même ■

FRANÇOIS RENÉ.

Les Faits majeurs

■ **Canada.** – Depuis plus de deux semaines, les camionneurs participant au « *Convoi de la liberté* » ont bloqué le centre-ville de la capitale fédérale, Ottawa, ainsi que plusieurs axes frontaliers avec les États-Unis. Le Premier ministre, Justin Trudeau, qui ne parvient pas à casser ce mouvement de révolte provoqué par les restrictions sanitaires, a déclaré vendredi que toutes les solutions étaient sur la table, y compris, en ultime recours, l'emploi de la force armée.

■ **Libye.** – Est-ce une nouvelle guerre fratricide qui débute ? Moins d'un an après la constitution d'un gouvernement d'union nationale autour d'Abdel Hamid Dbeibah, le pouvoir est à nouveau l'objet d'une contestation. Le 10 février, le Parlement siégeant à Tobrouk a désigné un nouveau Premier ministre, Fathi Bachagha, soutenu par le général Haftar, défait en 2020. Dbeibah se refuse à quitter ses fonctions, s'estimant légitimement investi jusqu'en juin 2022. Les perspectives ouvertes lors de la conférence de Paris de novembre dernier (élections libres, désarmement des milices...) semblent à nouveau s'éloigner.

■ **Pologne.** – Le pouvoir conservateur a fini par céder à la pression exercée par l'UE. Menacée d'une réduction de ses subventions pour non-respect des décisions de la CJUE, la Pologne met un terme aux activités de la controversée chambre disciplinaire de sa Cour suprême. Varsovie a signé, par ailleurs, un accord amiable avec Prague sur un autre dossier sensible au niveau européen : l'exploitation de la mine de Turow, responsable de graves pollutions.

Y. L. M.

C. M.

Voix étrangères

■ **Canossa.** – En janvier 1077, l'empereur Henri IV était venu à Canossa implorer la clémence du pape Grégoire VII, qui, pour sa pénitence, le fit attendre trois jours, pieds nus dans la neige. 945 ans plus tard, le chancelier Olaf Scholz, après avoir volontairement attendu deux mois, s'est finalement rendu, le 7 février, à Washington auprès du président Biden. Pour pénitence, il devra répéter trente fois : j'achèterai des F-35.

Plus trivial, le quotidien hambourgeois (comme Scholz) *Handelsblatt* compare ce déplacement à une « *visite aux beaux-parents* », représentant l'Amérique comme les parents de la mariée et Scholz, pourtant célibataire endurci, ou l'Allemagne en général, comme le gendre un peu emprunté.

Depuis trois bonnes semaines, la presse allemande et internatio-

nale avait semé le doute. L'hebdomadaire *Der Spiegel* avait fuité le premier refus allemand de visite américaine aussitôt après sa prise de fonctions, puis un télégramme diplomatique inquiétant de l'ambassadrice allemande aux États-Unis le 24 janvier : « *Nous avons un problème* », écrivait-elle, mentionnant ses contacts au Congrès. Berlin lâcherait-il l'Alliance ? L'Allemagne est-elle devenue un « *allié peu fiable* » ?

Les explications des réticences allemandes à s'impliquer dans le ballet diplomatico-militaire contre Moscou varient : traumatismes de la Seconde Guerre mondiale qui empêcheraient de ne jamais plus tirer contre des Russes, nostalgie des sociaux-démocrates pour l'*Ostpolitik* de leur grand homme, Willy Brandt, vieux fond de pacifisme des *Grünen*, influence de l'autre chancelier SPD, Gerhard Schröder, entré au conseil d'administration de Gazprom après

l'avoir été du géant pétrolier Rosneft, et finalement tendances nettes de l'opinion publique allemande qui, à 59 %, s'opposerait à toute vente d'armes à l'Ukraine contre 20 % qui l'approuverait.

Et d'opposer Scholz à son prédécesseur Angela Merkel, dans la ligne de laquelle il n'avait cessé pourtant de s'inscrire. On regrette déjà son entente avec Poutine, sa réactivité dans toutes les crises. Scholz ne bénéficie pas des mêmes entrées au Kremlin. Son penchant naturel à la discrétion, lui méritant le qualificatif de chancelier « *invisible* » (sur twitter, le hashtag « *#WoistScholz* » (Où est Scholz ?) a fait fureur), recouvre des débats étendus et non résolus sur l'orientation future de l'Allemagne au centre de l'Europe.

La crise actuelle sert de révélateur à des interrogations qui préexistaient, mais qui auraient pu n'apparaître que plus tard.

L'Asie fête depuis le 1^{er} février la nouvelle année lunaire – le têt en vietnamien - qui promet d'être une grande année pour elle. La France fait retour sur ses années indochinoises dont elle s'était éloignée.

L'année du tigre d'eau

PAR YVES LA MARCK

Il faudrait pouvoir regarder le Vietnam comme un pays et non comme une guerre (1). Le regard porté simultanément par des historiens et des romanciers (2) devrait permettre de sortir cette période de l'inconscient collectif, comme cela ne semble pas encore possible pour l'Algérie. La chute de Kaboul le 14 août dernier, le Dien-Bien-Phu rampant de la France au Mali, nous rappellent pourtant à un passé qui ne passe pas.

Qu'est-ce qui nous empêche d'entretenir aujourd'hui des relations plus étroites avec les trois pays de l'ex-Indochine ? La France est le second pays d'accueil de la diaspora. On estime la population d'origine vietnamienne à environ 300 000 ressortissants, pour moitié nés en Indochine, pour moitié de descendants directs. On y ajoutera environ 80 000 Laotiens et Cambodgiens. Ils sont de l'ordre de deux millions aux États-Unis. Après les grandes vagues d'émigration liées aux guerres successives, une émigration vietnamienne de nature économique est réapparue depuis une dizaine d'années liée à des réseaux de passeurs qui viennent d'être l'objet de lourdes condamnations en Angleterre et en Belgique (après la mort de 39 migrants dans un camion frigorifique le 23 octobre 2019).

Même si la francophonie au Vietnam est crépusculaire, la France reste la référence culturelle. Elle est le premier pays européen de destination des étudiants (7000). Elle est également un point de repère spirituel : si 7 % des Vietnamiens sont catholiques – église de fondation française –, les catholiques sont de l'ordre de 25 à 30 % parmi la diaspora. Près de trois cents prêtres vietnamiens sont ou en formation ou desservent de paroisses en France. Un seul diocèse au Vietnam (qui en compte 27) a ordonné autant de prêtres que toute la France l'an dernier (125).

Le 29 janvier dernier, des funérailles grandioses ont rassemblé un immense concours de foule dans l'ancienne capitale impériale Hué autour du moine bouddhiste Thich Nhat Hanh, qui a passé quarante ans d'exil en France, et a publié une centaine d'ouvrages en français. Cofondateur du monastère du Village des Pruniers, qui s'étend sur trois départements (Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne), il est reconnu à travers le monde à l'égal du dalaï-lama comme le rénovateur d'une forme de bouddhisme mondialisé.

Retour sur Phnom Penh. Le fameux discours de Phnom Penh du général de Gaulle, le 1^{er} septembre 1966, n'est-il plus



Le Premier ministre vietnamien Pham Minh Chinh. Sa visite récente à Paris est passée presque inaperçue.

qu'une référence historique ? Quel qu'il ait été le passé, et en raison de ce même passé, la France pouvait s'appuyer sur le roi Norodom Sihanouk pour défier les Américains ou plus exactement tenter de les détourner de l'Apocalypse. Paris abrita les négociations de 1972 sur le Vietnam puis encore en 1988-1991 sur le Cambodge meurtri par les Khmers rouges.

La France joue la discrétion dans une région pourtant au cœur des enjeux de l'Indopacifique

Le Cambodge est toujours un royaume – on l'oublie souvent, Norodom Sihamoni a succédé à son père en 2004 (Sihanouk décédé en 2013 eut droit à de spectaculaires funérailles traditionnelles), mais le Premier ministre Hun Sen y exerce tous les pouvoirs depuis 36 ans. Secrétaire général du parti du peuple (ex-communiste) à vie, il a investi le 23 décembre dernier son fils aîné Hun Manet (formé à l'académie militaire américaine de West Point) comme son successeur.

Le Laos, qui a laissé périr la famille royale dans un camp, vit sous un régime communiste sans partage dirigé par Thongloun Sisoulith formé à Moscou.

17 millions de Cambodgiens, 7 millions de Laotiens, les Vietnamiens ont passé le cap des 100 millions, 16^e pays le plus peuplé du monde, avec l'une des plus fortes croissances économiques ayant permis l'avènement d'une classe moyenne. À l'heure des « routes de la soie », le ter-

ritoire vietnamien est contourné (ou encerclé) par les projets de Pékin : le 3 décembre dernier, a été inaugurée une voie de chemin de fer entre Kunming au Yunnan et Vientiane (capitale du Laos), chaînon manquant de la route vers Bangkok et Singapour, court-circuitant les détroits qui donnent accès à l'océan Indien tandis que se poursuit la rivalité autour des îlots de mer de Chine méridionale. 30 à 40 % des 435 km de la côte cambodgienne est contrôlé par des groupes chinois.

Le Vietnam est un pôle de résistance face à la Chine, mais à « l'asiatique », par un subtil jeu d'influences (sauf le bref affrontement militaire de 1979 à l'avantage de Hanoï). Le président du Vietnam était en visite à Phnom Penh en janvier. Le traité d'amitié lao-vietnamien sera sans doute renouvelé comme il l'est tous les dix ans. Pour autant, Hanoï a les meilleures relations avec Tokyo, Canberra et Washington.

Hun Sen a inauguré sa présidence de l'Asean (Association des États du Sud-Est asiatique) en se rendant, le 7 janvier, à Naypyidaw pour rencontrer le chef de la junte militaire birmane qui exerce la dictature depuis le 1^{er} février de l'an dernier avec un bilan de 1 500 morts en un an. L'organisation régionale, élément d'équilibre entre Chine et États-Unis, est désormais divisée sur son idée de réintégration du Myanmar alors qu'un consensus avait été trouvé en avril 2021. Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines et Singapour s'opposent à cette démarche soutenue en sous-main par la Chine.

La France joue la discrétion dans une région qui constitue pourtant un véritable pivot pour une stratégie de l'Indopacifique. Le chemin du Vietnam commencerait par là. Le Premier ministre vietnamien Pham Minh Chinh a été reçu par le président Macron à Paris, le 4 novembre dernier. Alors qu'il est l'un des neuf membres du secrétariat du Parti communiste – le Secrétaire général (77 ans) a été reconduit en 2021 pour un troisième mandat (mais il ne cumule plus celui-ci avec la fonction de président de la République) –, sa visite est passée sous les radars. Lors de la dernière visite de ce genre, son prédécesseur avait en 2013 signé un « partenariat stratégique ». Qu'est-il devenu ? ■

(1). Viet Thanh Nguyen, *Jamais rien ne meurt*, Belfond, 10/18, poche octobre 2021

(2). En deux mois ont paru : un *Dictionnaire de la guerre d'Indochine*, Perrin et ministère des Armées, octobre 2021, sous la direction d'Ivan Cadeau, François Cochet et Rémy Porte ; Éric Vuillard, *Une Sortie honorable*, Actes Sud janvier 2022, Pierre Lemaître, *Le Grand monde*, Calmann-Lévy, janvier 2022.



WIKIMEDIA - PHOTO - LPMT.

La grande mosquée de Paris. Édifiée dans les années 1920 en mémoire des soldats musulmans morts pour la France, elle pourrait devenir le lien emblématique d'un nouvel islam de France.

« L'islam fait partie intégrante de notre récit national »

ENTRETIEN AVEC CHIHEB M'NASSER.

Nous sommes heureux d'accueillir Chiheb M'nasser, directeur général de la Fondation de l'islam de France, qui, à l'automne dernier, avait bien voulu présenter au public des Mercredis de la NAR cette fondation laïque, présidée par Ghaleb Bencheikh et dont Jean-Pierre Chevènement est le président d'honneur.

Royaliste : Comment entendez-vous répondre aux problèmes posés par l'islam dans notre pays ?

Chiheb M'nasser : La question islamique est le miroir des passions françaises, d'une interrogation sur l'identité de la France. Je dirige une fondation dont le premier président fut Jean-Pierre Chevènement. Ce grand homme d'État m'avait recruté pour l'accompagner dans l'aventure de la Fondation de l'Islam de France pour que nous répondions, après les attentats de 2015, à une question qui se formule ainsi : peut-on, sur une blessure historique entre la France et la cause islamique, construire une politique publique, axée sur l'éducation et la culture, permettant l'avènement d'un islam de France ?

Il est évident que l'État, respectueux du principe de laïcité, ne peut pas intervenir dans le champ théologique mais il peut agir dans le domaine culturel. C'est dans cette perspective que nous avons élaboré un triptyque :

- assurer la formation profane des cadres religieux ;
- construire une politique publique culturelle pour renforcer la cohésion nationale et travailler à la réconciliation des Français dans les territoires ;

- revivifier le champ de l'islamologie française pour mieux appréhender les convulsions de l'islam à l'échelle du globe et ses interférences au niveau national.

Que dire de l'histoire de l'islam en France ?

Il faut lire Mohammed Arkoun qui a publié avant de mourir une *Histoire de l'islam en France du Moyen-Âge à nos jours*. En étudiant cette longue histoire, on constate que le substrat civilisationnel islamique est adossé à la personnalité française – tout en oscillant, à toutes les époques, entre objet de fascination et de répulsion. Il faut donc se situer dans cette histoire complexe pour envisager l'évolution de l'islam dans les vingt prochaines années. Selon nous, il faut reprendre le grand projet de l'orientaliste Jacques Berque : « *Face à la sclérose de la théologie islamique qui sévit dans le monde sunnite, la France est une chance pour l'islam, car il peut permettre à la religion islamique de se confronter à l'outil de l'aufklärung et mutatis mutandis faire émerger un islam de lumière qui aurait un écho jusque dans les confins de la rive sud de la Méditerranée* ». En somme, le regretté Berque était attaché à promouvoir

un islam gallican... un islam de lumière, de beauté et d'intelligence !

La difficulté de la Fondation de l'Islam de France, c'est sa dénomination puisqu'elle renvoie au grand I de « Islam » qui renvoie aux civilisations islamiques ; hélas peu de nos concitoyens font la distinction entre la religion islamique et l'islam civilisation. Ensuite, elle s'adresse à tous les Français car laïque, non communautaire et reconnue d'utilité publique – tout en essayant d'arrimer la composante islamique à ses actions.

D'où les trois questions que nous nous sommes posées : comment favoriser la construction de la formation profane des religieux ? Comment favoriser une politique de la recherche en Islam ? Comment construit-on une politique éducative et culturelle ? Cette politique doit affronter l'immense défi posé par la jeunesse : il s'agit de lui donner les clés qui lui permettront de s'approprier la culture française et de s'approprier en même temps son héritage islamique.

Les attentats que nous avons subis ont-ils un lien avec l'islam ?

Oui, il serait malhonnête intellectuellement de nier la dimension religieuse dans

les attentats. Il y a un lien étroit entre la violence et le référentiel religieux dans les attentats de 2015. Notre fondation veut faire un travail d'introspection et s'attaquer au nœud gordien de cette problématique. Le beau livre de Jean Birnbaum, *Un Silence religieux*, a abordé avec brio cette problématique.

Pour paraphraser Jean Giraudoux, je dirai que la guerre civile n'aura pas lieu dans mon pays. Mais pour enrayer le spectre de la guerre civile, il nous faut déployer une politique de civilisation.

Je dois dire que c'est grâce à *Royaliste* que j'ai compris le rôle et le sens de l'État dans notre nation. Au XVI^e siècle, c'est l'État qui a posé les jalons d'une politique de pacification dans notre pays, déchiré par les guerres de Religion.

Pour construire cette politique de l'amitié civique, nous voulons entre autres assurer la formation profane des cadres religieux. 68 % des imams qui vivent sur le territoire national sont étrangers et peu ont une bonne maîtrise de la langue française. Le président de la République Emmanuel Macron a décidé de mettre fin au détachement de l'imamat sur le territoire national : il va donc falloir former nos propres théologiens, ce qui n'est pas dans les buts de notre fondation, mais le grand projet de Mohammed Arkoun dans les années quatre-vingt-dix était de créer un grand institut théologique pour assurer cette formation. L'État ne pouvait pas créer cet institut, mais il y avait des possibilités en Alsace-Moselle, en raison du Concordat.

Ce projet n'a pas vu le jour, mais nous pouvons agir pour favoriser l'apprentissage de la langue française et pour prodiguer une culture civile et civique. Il existe des diplômes d'université de type « *laïcité, société, religion* », mis en place par Didier Leschi qui était chef du Bureau central des cultes sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Comme les universités ne voulaient pas assurer cette formation, c'est l'Institut catholique de Paris qui s'en était chargé. Aujourd'hui, il existe plus d'une trentaine de formations civiles et civiques dans les universités françaises. La FIF octroie des bourses à des cadres religieux pour qu'ils puissent suivre ces formations.

Revenons sur les problèmes posés par la politique éducative et culturelle...

Nous avons une difficulté sociologique : dans ce qu'on appelle dans le jargon administratif « *les quartiers prioritaires* », où il y réside une forte composante musulmane. Il s'est constitué dans ces quartiers un *lumpen* prolétariat qui est laissé à lui-même depuis le déclin du Parti communiste. Il n'y a plus de grand récit collectif capable de structurer l'intégration et l'ensemble du corps politique. Le fondamentalisme religieux, qui peut gangrener ces quartiers, est le fruit de la décomposition des grands récits collectifs que nous avons connus. Le travail de notre fondation, c'est d'essayer de recréer des mouvements



Chiheb M'nasser, directeur général de la Fondation de l'islam de France lors d'une récente conférence aux Mercredis de la NAR.

d'éducation populaire à l'échelle nationale et de trouver des relais pour promouvoir un discours intellectuel critique dans les quartiers prioritaires.

Quels types d'action menez-vous ?

Nous nous sommes par exemple associés avec un mouvement spirituel soufi qui a souhaité effectuer un travail d'éducation populaire pour initier les jeunes à la tradition du beau. Nous partons du postulat qu'on ne peut pas enraciner une partie de la population si on ne lui donne pas un sentiment de fierté quant à son appartenance à un ethos civilisationnel. Cette fierté s'accompagne d'une autre fierté qui est celle de l'appartenance à la nation française et de l'adhésion aux principes de la République.

Sans nier l'existence de discriminations, on ne peut pas avoir de véritable politique si on s'enferme dans la victimisation.

Sans nier l'existence de discriminations, on ne peut pas avoir de véritable politique si on s'enferme dans la victimisation. La Fondation de l'islam de France est un surplomb pour mieux rassembler. C'est dans cet esprit que nous avons créé une université populaire itinérante pour discuter avec les citoyens au-delà des clivages politiques, culturels et confessionnels. Nous avons aussi organisé deux expositions – l'une sur l'histoire des soldats de tradition musulmane morts pour la France pendant les deux guerres mondiales, l'autre sur l'émir Abdel-Kader, l'un des grands chefs

spirituels de l'islam maghrébin qui a lutté contre l'empire colonial et qui a sympathisé avec le duc d'Aumale et avec Napoléon III.

Pour « *faire nation* », il faut être dépositaire d'une mémoire historique. Nous sommes les défenseurs inlassables de la force du récit national et nous voulons montrer que l'islam fait partie intégrante de ce récit, malgré les heurs et les malheurs du passé. Nous enseignons la réciprocité, autrement dit l'apport de l'Islam à l'histoire de France. C'est ainsi que nous sommes partie prenante de la grande exposition organisée par la réunion des musées nationaux et le Louvre : *Arts de l'Islam : un passé pour un présent*, 18 expositions dans 18 villes en France à destination des jeunes générations et d'un large public afin de montrer la prégnance des Arts islamiques dans le patrimoine national. Par les temps qui courent, cette action est une œuvre de salut public !

Les œuvres présentées illustrent la diversité culturelle et confessionnelle au sein du monde islamique depuis treize siècles. Face aux replis identitaires qui frappent notre pays, nous faisons le pari de la culture ! Elle se doit d'être un levier pour transmettre, ouvrir à l'autre, redonner des clés de compréhension de passés croisés pour construire un avenir partagé. Nous voulons montrer à nos concitoyens que l'art islamique, contrairement aux idées reçues, n'est pas un art religieux mais un art profane qui est consubstantiel à la circulation culturelle du Moyen Âge à nos jours.

Comment êtes-vous reçus ?

La FIF effectue des missions difficiles, eu égard à notre contexte politique marqué par les fractures culturelles et identitaires. J'ai été frappé, dans mes missions depuis cinq ans, par la force du refoulé postcolonial qui mine notre pays.

La blessure liée à la question algérienne est prédominante. La question du fait islamique se greffe sur cette blessure postcoloniale et elle se greffe aussi sur une question sociale aiguë – ce qui la rend beaucoup plus difficile à soigner.

Nous avons créé une université digitale, un campus numérique intitulé *Lumières de l'Islam* et, sur le conseil amical de Régis Debray, nous voulons promouvoir, face au prosélytisme traditionaliste qui envahit le domaine numérique, un autre discours culturel dans ce domaine. Nous voudrions aussi un grand lieu de mémoire pour l'islam de France. Je crois que la Grande Mosquée de Paris est un lieu emblématique, qui peut réconcilier tous les Français, puisque cette mosquée a été édifée en mémoire des soldats musulmans morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale, grâce à l'action du maréchal Lyautey et témoigne des liens charnels et de fidélité qui lient la France et l'Islam, dans le temps long.

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

Mémoires attendus



WIKIPEDIA, PHOTO: ANTONY MOREL.

Auteurs d'une œuvre sociologique consacrée à la bourgeoisie, Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon ont livré leurs mémoires en août 2021. Un ouvrage aussi agréable qu'étonnant.

Quiconque s'intéresse à la sociologie aux XX^e et XXI^e siècles connaît les travaux universitaires du couple Pinçon-Charlot, éclairant ce monde abscons pour qui n'y est pas initié : celui de la bourgeoisie. Après des décennies de cheminement intellectuel conjoint, ils offrent aux lecteurs leurs mémoires, *Notre vie chez les riches*. L'ouvrage nous donne à voir l'ensemble d'une carrière tout entière dédiée à « ceux d'en haut ». Il constitue surtout une porte ouverte intimiste (mais non impudique) sur le quotidien de deux chercheurs aux personnalités

complémentaires, bien qu'habités de valeurs communes.

Si Michel est issu d'une famille ouvrière de Charleville-Mézières, Monique est fille d'un notable de Lozère. Leur rencontre à la bibliothèque de la faculté de Lille en 1965 sera décisive. Entre complicité et efficacité à la tâche, ils suivent ensemble leurs études de sociologie, finissent par se marier, se lient avec Pierre Bourdieu, puis intègrent les laboratoires du très sélectif CNRS. En 1980, malgré la difficulté, en l'absence de réseau, d'approcher l'objet de leurs recherches, ils se lancent dans

la rédaction de leur premier ouvrage, *Dans les beaux quartiers*. Afin de décortiquer les us et coutumes, la reproduction sociale, les pensées des élites de notre pays, ils écumant les chasses à courre et les réceptions au champagne. Ce monde de l'entre-soi des riches, ces manoirs où s'abritent d'illustres familles, nous semble soudainement moins lointain.

Cette entente fusionnelle s'avère un atout pour leur travail collaboratif, car « *le sexe, mais aussi l'origine sociale, les trajectoires suivies apportent des regards décalés sur les pratiques observées et les données recueillies* ». Ils en ressortent plus sûrs d'eux-mêmes. « *Le fait d'être ensemble permet également des petits moments de répit, un peu à l'écart avec nos flûtes de champagne, pour mieux braver la violence symbolique que les milieux dominants exsudent* », confessent-ils. Mais cette méthode nécessite un certain effacement « *de la personne derrière l'entité du couple* » et demande « *une humilité réciproque* ». C'est pourquoi leur œuvre est d'autant plus admirable.

Ces mémoires tant attendus livrent des anecdotes particulièrement touchantes, comme cette lecture à voix haute sur une plage de la mer du Nord

en 2003. D'ailleurs, Monique et Michel relisent toujours leurs propres manuscrits dans des lieux atypiques, tels que les monastères ou les îles de Sein, d'Ouessant, de Tatihou et du Levant qui leur ont « *offert leurs propres musiques, celle du silence...* ». Nous les retrouvons en 1990, au Claridge, un ancien palace transformé en résidence hôtelière, avenue des Champs-Élysées, où ils ont pour voisin de palier Hervé Bazin, qui planche sur l'un de ses livres. Ils y vivent temporairement afin d'observer avec minutie la vie des grandes familles et la « *transformation des espaces bourgeois en quartiers de bureaux* ». Cette immersion donnera naissance à *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*.

De visite à l'Espace Paul-Ricard en interview à l'Automobile Club de France, le couple Pinçon-Charlot a tiré une somme phénoménale d'informations qui, couplées avec leur bagage académique, fera d'eux les meilleurs critiques de la caste dirigeante. En cela, nous leur devons beaucoup. Deux personnalités, une vie, une œuvre à quatre mains. ■

INDIANA SULLIVAN.

► **Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Notre vie chez les riches*, Zones, août 2021.**

Dans les revues

■ **L'ombre de Zemmour** s'étend sur la vénérable *Revue des deux mondes* qui consacre tout un dossier au « *retour* » de l'extrême droite. Il s'agit manifestement de fournir aux lecteurs de l'antidote puisé dans un « *conservatisme culturel* » que la directrice de la rédaction, Valérie Toranian, esquisse dans son éditorial.

Nous reviendrons sur ce « *conservatisme culturel* », que Pierre-André Taguieff théorise dans le même numéro avec une rigueur qu'on ne retrouve pas toujours dans le choix des contributeurs. Il est certes divertissant de voir la droite des affaires, ici incarnée par Marc Ladreit de Lacharrière, pré-



sident d'honneur de la revue, brandir le portrait du général de Gaulle. Mais il aurait mieux valu éviter de confier l'apologétique gaulliste à Franz-Olivier Giesbert qui commet une première bévue dans le titre de son article – « *De Gaulle et l'identité de la France* » – puisque c'est l'unité qui est le premier enjeu de la politique gaullienne et non pas une identité dont on ne parle pas entre 1940 et 1969. Le corps de l'article est à classer parmi les invertébrés : la pensée gaullienne est curieusement recomposée à partir de citations d'Alain Peyrefitte, de comparaisons foireuses avec Maurras, de vérités premières (« *Il y a une dimension sociale dans le gaullisme* »), non moins accablantes que la niaiserie finale sur le « *pragmatisme* » du Général.

Biographe de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou, Éric Roussel donne une analyse plus juste de l'influence de Jacques Bainville sur le récit national et relève l'a-maurrassisme du Général. Jérôme Besnard évoque avec

pertinence « *le serpent de mer de l'union des droites* » - dont il faudra mesurer la vitalité au terme de la période électorale. Il faut surtout retenir la définition de l'extrême droite que donne le politiste Jean-Yves Camus : cette tendance multiforme se caractérise par son organicisme (la société est censée fonctionner comme un être vivant) qui implique le rejet de l'universalisme ; l'extrême droite absolutise l'identité nationale et raciale ; elle perçoit les différences comme autant de risques, générateurs de décadence. Elle cultive l'utopie d'une société fermée et régénérée, hors de la démocratie représentative, du libéralisme politique et de l'humanisme égalitaire. Cette famille connaît des évolutions – le passage de l'antisémitisme à l'anti-islam, qui n'est pas général – et des oppositions entre groupes radicaux et partis légalistes. L'article de Jean-Yves Camus est à conserver pour analyser avec précision les comportements à venir du Rassemblement national et de Reconquête.

Auteur d'un ouvrage consacré au *Rêve de l'assimilation*, *De l'Antiquité à nos jours* que nous présenterons prochainement, Raphaël Doan conclut son article en affirmant que « *... l'assimilation se révèle aujourd'hui aussi consensuelle que sous la III^e République ; comme à cette époque, seule une minorité s'y montre véritablement rebelle, au nom d'un racialisme plus ou moins assumé* ». On lira en écho une solide réflexion de Nathalie Heinich sur l'universalisme – qui n'est jamais un refus des différences.

La réplique à l'extrême droite doit s'appuyer sur des analyses rigoureuses, historiquement fondées, dans l'attente impatiente d'une politique qui la renverrait dans les marges. Et non sur le moralisme que déplore Marcel Gauchet dans le grand entretien, très riche, qui ouvre ce numéro.

YVES LANDEVENNEC.

► **Revue des deux mondes, février 2022.**

DR



par Gérard Leclerc

Moïse ou la Chine ?

A lors que la Chine affirme de plus en plus sa stature de super puissance dominante, on s'interroge sur sa nature profonde. C'est la question que j'adresserais volontiers à François Jullien, notre meilleur connaisseur de la pensée chinoise. La Chine actuelle, qui est toujours communiste bien qu'elle soit désormais à l'avant-garde du capitalisme, est-elle encore, malgré tout, celle dont il nous retrace l'itinéraire intellectuel depuis ses origines les plus lointaines ? Il me semble laisser planer un sérieux doute au début de son dernier ouvrage, lorsqu'il déplore que les ressources culturelles de notre monde soient en perdition, au rythme de la diffusion « du globish et de la Communication généralisée sous la pression du marché mondial ». Comme néanmoins il nous impressionne, sous le poids de son érudition, quant à la spécificité d'une culture dont il observe tous les écarts face à l'Occident, on pourrait aussi lui demander s'il n'y avait pas quelques points possibles d'accrochage pour que la Chine éternelle emprunte autant à la modernité européenne. À vrai dire, il évoque brièvement le sujet. Il y a bien eu importation de la science et de la technique occidentales, et même une certaine conception du Progrès dans l'histoire, et même de la Révolution, qui lui était parfaitement étrangère. C'est peut-être qu'il y avait eu préalablement « une laïcisation du christianisme », plus adéquate à une pensée dont Dieu s'est toujours éloigné.

Autant rentrer dans la substance vive d'un essai vraiment impressionnant par sa densité philosophique et la confrontation qu'il nous impose pour nous mieux comprendre face à un vis-à-vis, qui est notre contraire quasiment absolu. Pascal l'avait résumé d'une de ses formules dont il avait le secret : « *Lequel est le plus croyable des deux, Moïse ou la Chine ?* » (*Pensées*, § 593). C'est donc qu'au XVII^e siècle on prend conscience chez nous de l'immense continent culturel qu'est l'Empire du Milieu, d'abord du fait des missionnaires qui se heurtent à une réalité coriace. Celle dont Montaigne avait défini la portée en quelques lignes : « *En la Chine, duquel royaume, la police et les arts, sans commerce et connaissance des nôtres surpassent nos exemples en plusieurs parties d'excellence, et duquel l'histoire m'apprend combien le monde est plus ample et plus divers que ni les anciens ni nous ne pénétrons.* »

En d'autres termes, la découverte de cet immense empire nous contraint à reconnaître qu'une civilisation considérable nous oppose son originalité radicale, dont nous sommes obligés d'admettre combien elle suscite l'admiration par sa différence d'avec nous. Différence qui va jusqu'à une certaine incommunicabilité dont, au siècle suivant, Montesquieu déduit la conséquence : « *Il suit de là une chose bien triste. C'est qu'il n'est presque pas possible que le christianisme s'établisse jamais à la Chine.* » C'était peut-être sous-estimer l'obstination de ces pères jésuites qui, tel Matteo Ricci, comprirent qu'il leur fallait d'abord s'immerger dans le pays et s'y faire admettre comme sage et savant. L'évangélisation n'était possible qu'au prix d'une inculturation, dont, depuis Rome, on pouvait craindre qu'elle n'aboutisse à une dénaturation du message.

Les obstacles étaient sérieux. Et le plus déterminant était la question de Dieu (un nom qu'un Ricci était bien en peine de traduire). Car l'opposition est radicale : « *Autant dire, que pour une large part, ce qui a fait l'Occident et pendant si longtemps, est de*

n'avoir cessé de travailler avec l'idée de Dieu, d'avoir tant investi en elle, à la fois par l'acharnement délibéré de l'esprit et dans l'intime de la conscience, et d'avoir tant attendu d'elle. D'en avoir fait à la fois sa grande préoccupation et sa grande énigme, la question et la passion. En un mot "sa grande affaire". » À l'inverse, il en va tout autrement de la pensée chinoise qui se caractérise par le non développement de l'idée de Dieu. Idée qui n'est pas récusée mais qui n'a fait que s'éloigner. Il n'y aura donc pas à sortir de la religion comme chez nous, « *puisque aucune figure forte de Dieu n'a porté celle-ci, en se dressant à part du monde, ni n'a détaché le cultuel du culturel dans son ensemble.* »

Il faut se résoudre à choisir dans la longue description de cette mentalité spécifique fermée jusqu'au questionnement philosophique. Tout se ramène pour le fonctionnement social à des rites qui sont autant de modèles de conformité : « *Je n'ai plus à me demander d'où je viens, à quoi je suis destiné, ce que je fais sur terre ou si ma vie trouve à s'y justifier. S'y résolvent toute énigme et tout grand Pourquoi.* » Le rituel est aussi exclusif de la prière, car celle-ci est sortie de soi pour invoquer un Autre. C'est sortir de la cohérence que rien ne fissure ni ne déborde. Il n'y a place pour aucune extériorité qui puisse se constituer en Altérité. Peut-être, en termes peu subtils, pourrait-on traduire cela en conservatisme absolu. L'idée même de progrès se trouve exclue, car elle serait attentatoire à la bonne marche du monde.

De même, toute angoisse existentielle se trouve-t-elle écartée, car il ne saurait s'agir de mettre en cause l'ordonnancement général et la logique inhérente aux processus naturels. On échappe donc à toute dramatisation : « *Il n'est plus besoin de jugement dernier, à la fin du monde, répondant à la scène inaugurale du Paradis, d'un Dieu rétributeur et justicier.* » Il n'y a pas de vallée de larmes à traverser. Il n'y a pas de sens de l'histoire à reconnaître car « *il n'est pas conçu de récit global et continu comme l'est le récit biblique ouvert par la Création et tendu par l'Attente messianique.* » Pour clore le tout, on peut dire en résumé qu'il n'existe pas en Chine de cette dramatique de la pensée : « *Tandis que le christianisme aiguise les contradictions pour y creuser un manque portant au désespoir et, par suite, appelle d'autant plus intérieurement à croire en Dieu pour s'en sauver, le taoïsme s'attache à dissoudre ses contradictions, en dénonçant leur caractère factice : il laisse apparaître la naturalité de "l'ainsi" et porte à l'accueillir au gré de son avènement.* » On peut songer qu'en Asie subsiste ce sentiment qui attire tellement les Occidentaux, satisfaits d'y retrouver un climat de sérénité qui va jusqu'à une certaine impassibilité.

Mais l'essai de François Jullien élargit les perspectives en reprenant la question de la mort de Dieu. Notamment à travers toute la problématisation contemporaine et non sans l'aide d'une Simone Weil qui apparaît à l'avant-garde d'une refondation métaphysique et religieuse. Non la mort de Dieu n'est pas une affaire tranchée. Elle peut rejaillir même en Chine, ne serait-ce que pour contrer l'idéologie dominante. Car ce qui fait l'homme, c'est quand même ce qu'il a fait entrer « *d'incommensurable dans le monde.* » ■

► François Jullien, *Moïse ou la Chine. Quand ne se déploie pas l'idée de Dieu*, Éditions de l'Observatoire, janvier 2022.

Une oraison funèbre du pouvoir politique

Les travaux d'Arnaud Benedetti gagnent à être découverts à travers ses essais et interventions médiatiques. Ce spécialiste de la communication, professeur associé à l'Université Paris-Sorbonne, vient de publier *Comment sont morts les politiques ?* une analyse sombre et profonde de la décomposition du pouvoir.

Le mal s'est d'abord traduit par un ressenti incertain. Il s'est fait ensuite plus évident, à mesure que le débat public prenait des allures de foires d'empoignes stériles. Il s'est affirmé enfin quand le choc des idées laissait place à l'étalage des nuances d'un même dogme. Chacun admet que nos actuels représentants font pâle figure en comparaison de leurs glorieux prédécesseurs. Avant même de parcourir le dernier essai d'Arnaud Benedetti la chose est entendue : la démocratie a perdu de sa vitalité alors que ses acteurs se désubstantialisaient. Inventorier les marques de la médiocrité ambiante des élus n'est heureusement pas l'objet de l'auteur, qui s'attache plutôt à identifier les causes et les conséquences du dépérissement du politique.

L'héritage dilapidé. — Se confiant au journaliste Georges-Marc Benamou, François Mitterrand avait livré cette réflexion prophétique, désormais passée à la postérité : « *Je suis le dernier grand président. Après moi, il n'y aura plus que des banquiers et des comptables* ». Il n'y a pas de hasard. Né deux ans après le commencement de la Grande Guerre, Mitterrand incarnait l'homme de lettres passé en politique, après avoir vécu la dimension tragique de l'histoire et médité sur les grandes idéologies du XX^e siècle. À l'Élysée, il a figuré l'espoir d'un socialisme à la française mort-né puis, opérant un revirement décisif, il s'est porté garant de la dérégulation européenne. À la fin du règne mitterrandien, la France des Lumières et de la Révolution opérait sa mue en banal État membre d'une Union européenne alors en plein épanouissement. La première avait pour socle historico-juridique le triptyque nation-souveraineté-démocratie, le second tente de tracer son sillon dans l'observance de la trinité néolibérale : libre-échange-concurrence-consensus.

Le lecteur est pertinemment renvoyé au discours prononcé dans la soirée du 5 mai 1992 à la tribune de l'Assemblée nationale par Philippe Séguin, pendant que se préparait la ratification du Traité de Maastricht. Significativement, la très courte victoire du « Oui » lors du référendum du 20 septembre 1992, en décalage flagrant avec l'enthousiasme politico-médiatique de l'époque, et le large rejet le 29 mai 2005 du Traité constitutionnel européen, contour-



Arnaud Benedetti. Rédacteur en chef de la *Revue politique et parlementaire*, il scrute les dérives de la démocratie française.

né par le Parlement deux ans plus tard, ont forgé la matrice dans laquelle s'alimente sans cesse la rupture entre les citoyens et les élites politiques. Au nom des règles communes, les gouvernements successifs ont été contraints de sacrifier notre capacité d'investissement stratégique pour préserver notre système social. Ce dernier reste utile pour colmater (de plus en plus mal) les fameuses fractures françaises.

Les technos qui nous gouvernent, de gauche, de droite ou des deux en même temps, suivent une feuille de route invariable.

De plus, observe Arnaud Benedetti, l'intégration européenne a rendu plus complexe le jeu des interdépendances déjà subi par les démocraties dans le contexte de la mondialisation. UE, OMC, FMI, Otan... Segmenté, le pouvoir semble partout, c'est-à-dire nulle part. Que le Danemark en soit venu à désigner un ambassadeur auprès de la firme Facebook, n'est-ce pas la manifestation spectaculaire de la délocalisation de ce pouvoir ? « *Cet ébranlement désinstalle nos représentations du politique, met à mal et en péril les catégories modernes, l'égalité comme la liberté, forgées par des siècles de philosophie et de combats politiques, atrophie les gouvernements dont la communication dissimule de moins en moins l'impuissance et repousse toujours plus le pouvoir loin de notre champ de vision* », résume l'essayiste.

Marketing et biopolitique. — Tandis que la capacité de « *changer la vie* » leur échappait, les politiques ont aussi perdu de vue la dimension de leur mission. L'individualisme triomphant s'avère incompatible avec l'effacement de la personnalité de l'élu dans le costume du monarque. Sarkozy, Hollande, Macron ont cru pouvoir façonner la fonction suprême à leur mesure au lieu de s'y conformer.

En conséquence, ils n'ont jamais irradié de ce « *charisme fonctionnel* » dont parlait Max Weber. Mitterrand aura eu raison jusqu'au bout : il n'y a plus de grand Président, puisque le roi est nu. Banquiers et comptables, ceux qui parlent le langage de la technocratie, sont bel et bien dans la place, quand ce ne sont pas de simples spécialistes en communication, forgés à l'esprit d'entreprise. Un marketing électoral à profusion permet au politique de dissimuler grossièrement, derrière des slogans tapageurs, son impuissance à agir et la réalité de son bilan.

Ceux qui se réclament de la tradition du libéralisme politique, relève l'auteur, sont ceux-là mêmes qui ignorent le pluralisme en matière de politiques économiques. Tels des saint-simonistes du XXI^e siècle, les technos qui nous gouvernent, de gauche, de droite ou des deux en même temps, suivent une feuille de route invariable. Or, l'histoire de l'humanité est celle des grands personnages qui ont cherché à surmonter les crises et à domestiquer les phénomènes sociaux, naturels ou économiques qui bouleversaient les nations. Le politique d'aujourd'hui ne lutte pas contre un état de fait indésirable, mais se contente d'accompagner la société vers des transitions jugées inévitables. Les élus qui incarnent encore l'État, jadis souverain, ont dû renoncer à limiter les échanges commerciaux et financiers. Ils se retrouvent en outre incapables d'opposer au progrès technologique les interdits nécessaires à la protection des libertés individuelles.

Dépourvu de l'essentiel, il reste au politique un droit de regard sur l'accessoire. Normes nationales et bruxelloises prolifèrent pour réglementer la vie quotidienne de manière de plus en plus intrusive, si ce n'est autoritaire. C'est le triomphe de la biopolitique. L'environnemental, le sécuritaire et le sanitaire sont les terrains d'actions favoris de ce qui reste du pouvoir. Assurément pessimiste, la démonstration d'Arnaud Benedetti, qui constitue une solide réflexion sur la notion même de pouvoir, laisse entrevoir le dépérissement des démocraties comme conséquence funeste de la mort des politiques. ■

CASIMIR MAZET.

► Arnaud Benedetti, *Comment sont morts les politiques ? Le Grand malaise du pouvoir*, Paris, Éditions du Cerf, 2021.

Breizh's not dead

Si la musique bretonne a failli disparaître entre 1919 et 1945, sous les coups de l'exode rural, de la saignée de 1914-1918, puis de l'égarment de régionalistes bretons sous Vichy, elle est aujourd'hui en pleine forme.

À lire la presse, la « country » a colonisé la France. Rares sont les zones rurales ou périurbaines où l'on ne pratique pas, en semaine et au « bal » du week-end, la « danse américaine en ligne ». « Les terres les plus attachées à leur culture traditionnelle, comme la Bretagne, sont aussi celles où la country s'est le mieux implantée » (Le Figaro, 10 décembre 2021). Faut-il en conclure qu'une musique traditionnelle étrangère s'est substituée à celle du « cher et vieux pays », y compris sur les terres de « la blanche hermine » chère à Gilles Servat ?

Au cours de son histoire, la musique bretonne a souvent été enterrée. Dans les années 1980, beaucoup ont prophétisé sa disparition au profit du rock de Marquis de Sade ou de Niagara (tous deux originaires de Rennes). À les entendre, les *gwerzioù* – les chants dramatiques racontant un fait historique ou un conte emprunté à la mythologie celtico-bretonne –, le *Kan ha diskan* – une technique de chant et contre-chant à cappella, pratiquée à deux ou plus –, les *festoù-noz* – un type



Denez Prigent en concert lors des Transmusicales de Rennes en 2014.

de fête s'inspirant des rassemblements festifs de la société paysanne qui punctuaient jadis les journées de travaux collectifs – Alan Stivell et sa harpe celtique... le temps de ce folklore bretonnant était compté.

Résultat des courses ? En 1993, Niagara a explosé en vol et sa musique n'est plus connue que d'irréductibles amateurs de rock français. Quant à Marquis de Sade, depuis le décès de son chanteur Philippe Pascal en 2019, pas sûr que son étoile brille encore longtemps. En revanche, les années 1990 ont été celles d'une déferlante bretonne. De *Panique celtique* (Manau) à l'épopée de *Dan Ar Braz* et l'*Héritage des Celtes*, en passant par l'album *Boire* du Brestois Christophe Miossec ou la bombe musicale de

Yann Tiersen (*Le Phare*), sans parler des tournées triomphales d'Alan Stivell. Les *festoù-noz*, que d'aucuns préféraient depuis longtemps aux discothèques, loin de disparaître sont parfois devenus *rave-noz* : une tentative, au succès mitigé, d'apporter une âme à une « musique » sur laquelle on « danse » défoncé aux stupéfiants.

Aujourd'hui, la musique bretonne est plus que jamais en forme. Denez Prigent, l'homme qui a renouvelé l'art de la *gwerz* lui associant des mélodies électroniques dignes de la musique expérimentale gothique de Dead Can Dance, a sorti en avril 2021 son 11^e album, qui se permet le luxe de faire la part belle au rap (un duo avec Oxmo Pucino). Alan Stivell tourne dans toute la France (8 concerts

programmés entre avril 2022 et mars 2023). Comme la « petite entreprise » de Bashung, le Festival interceltique de Lorient, mais aussi ceux plus métissés musicalement des « Trans » de Rennes ou des « Vieilles Charrues », ne connaissent pas la crise. Et si les Tri Yann ont tiré leur révérence lors d'un ultime concert à Nantes, le 11 septembre 2021, après 50 ans de bons et loyaux services, une nouvelle génération d'artistes, où se côtoient la chanteuse Aziliz Manrow, la chanteuse et comédienne Nolwenn Korbell, la compositrice et chanteuse Clarisse Lavanant, le rappeur Krismenn ou encore les rockers de Red Cardell ou les punks des Ramoneurs de menhirs, s'apprête à prendre la relève de ces glorieux aînés. ■

SAMUEL BON

L'art du rugby

French Flair. – Le rugby, ce sport collectif « inventé par les Anglais mais que les Français ont bien amélioré » revient avec l'ouverture du Tournoi des VI Nations, le 5 février. Admise en 1910 dans ce tournoi, remportant son premier match en 1920 à Dublin, l'équipe de France a marqué cette compétition, puis le rugby mondial de son empreinte en 1960 contre l'Irlande au Stade de Colombes, par ce qu'un journaliste anglais du *Daily Express*, émerveillé par les attaques incessantes et flamboyantes des joueurs français, a baptisé « *French Flair* » : de longues séquences de jeu à la main se basant sur le talent individuel, les intuitions et l'intelligence de jeu des joueurs et se distinguant par l'élégance de sa gestuelle balle en mains, la précision des passes et la capacité à créer des mouvements offensifs, désorganisant et débordant l'adversaire par sa vitesse et sa précision d'exécution. L'apparition d'un tel jeu fit sensation auprès du public britannique, habitué à l'ordonnance stéréotypée du jeu « à l'anglaise » fait de longs coups de pied permettant de se rapprocher de l'en-but adverse, ce qui est quand même paradoxal pour un sport qui veut se différencier du football. Et c'est sous l'influence de ce « *French Flair* » que la Fédération Internationale de Rugby modifiera en 1963 une de ses règles afin de favoriser le jeu spectaculaire grandement apprécié par le public. Alors, merci qui ? ■

LOUIS DAUVALIE.

Musique

■ **Coup d'œil sur l'état de la Civilisation.** 2021 a vu le retour de l'homme le « plus connu de Caen après Guillaume le Conquérant » : le rappeur Orelsan. Il revient avec un album coup de poing nommé *Civilisation*.



Le rappeur a fait honneur à son *flow* si caractéristique, en partant d'une introspection sur son enfance qu'il punctue d'un voyage initiatique et spirituel nommé *La Quête*. Il enchaîne aussitôt sur une critique acerbe des codes sociaux et moraux. L'album monte en puis-

sance et n'hésite pas à remettre en question des habitudes ancestrales, comme celle de l'alcoolisme. Il prend ici l'exemple des dégâts de l'alcool sur un couple. On aurait aimé qu'il creuse davantage le problème des drogues en général et leur lien avec le niveau de richesse.

Dans la suite de l'album, Orelsan se permet d'attaquer les réseaux sociaux, leurs algorithmes, la dictature de l'image, du paraître et le danger lié à la *cancel culture*. Il souligne la décorrélation entre les classes populaires (présentées dans un morceau qui parle des manifs et de leur traitement médiatique) et les classes supérieures qui vivent loin du monde réel, travaillent dans des « métiers sans utilité » et hors-sols. On arrive alors sur le morceau phare de l'al-

bum qui critique le *no man's land* politique et les coups bas, les mensonges des politiciens, les médias qui s'en délectent et l'absence de nuance. Il ose renvoyer dos-à-dos ce qu'un camp appelle les « *fachos* » et ce que l'autre camp surnomme la « *bien-pensance* », sans oublier son clin d'œil à l'absence de légitimité du gagnant des différents scrutins puisque l'abstention creve les plafonds. Le dernier morceau *Civilisation*, qui donne son titre à l'album, ramasse brillamment l'ensemble des sujets. Orelsan signe ainsi l'album miroir d'une société française pleine de fractures, tout en avouant ne pas savoir comment les refermer. ■

GUILLAUME VILLERS.

► **Orelsan, Album-CD *Civilisation*, 3^e Bureau, novembre 2021.**

Jean-André Léger

Disciple de Bainville, le capitaine Léger mit en garde la jeunesse des années 30 contre les dangers du germanisme. Les nazis assassinèrent cet esprit clairvoyant en 1942.

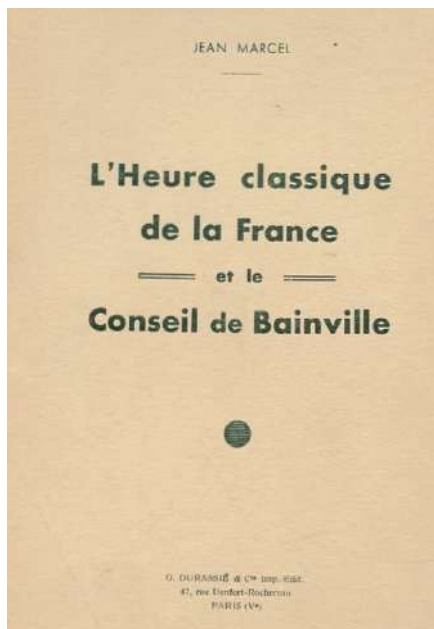
Jean-André est né en août 1893, à Saint-Michel (Charente), dans la famille de Jean Léger contremaître et de Jeanne née Barrault. Il fait de brillantes études au collège Saint-Paul (Angoulême), puis au collège Stanislas (Paris) qui le conduisent à obtenir une Licence en droit.

Pendant la Grande Guerre, mobilisé au 160^e Régiment d'Infanterie, il participe aux combats du Grand Couronné (septembre 14) et à la bataille d'Artois (mai-juin 15). Légèrement blessé à Carency, il poursuit la guerre comme sous-lieutenant au 1^{er} Régiment Mixte de Zouaves et Tirailleurs. En 17, à nouveau blessé, il ne retrouve ses hommes que l'année suivante pour l'offensive sur Villers-Cotterêts. Jean-André Léger est cité trois fois à l'ordre de l'armée, décoré de la Croix de Guerre 1914-18, et de la Légion d'Honneur.

Après les armistices de 1918/1920, il épouse Yvonne Le Goff, qui lui donne deux enfants : Jean (1924) et Marie (1926). Il entreprend des études sur l'Allemagne et publie un premier livre *Le Germanisme et la France contemporaine*. Monarchiste, il est proche de Jacques Bainville. Lors de l'élection de ce dernier à l'Académie française, en mars 1935, Jean-André Léger se propose de créer un cercle sous l'égide du maître. L'année suivante, il fonde le « Cercle d'étude Jacques Bainville » (1) dont naturellement, sous le pseudonyme de Jean Marcel, il devient le secrétaire (2). Après la mort de l'académicien (9 février 36), ce Cercle évolue en une association quasi-officielle du souvenir. Le maréchal Franchet d'Espèrey en est le président d'honneur et cinq autres académiciens (3) font partie de son comité directeur.

Toujours sous le pseudonyme de Jean Marcel, Jean-André Léger donne en 1935-1936 des conférences sur « *Le Germanisme* » et sur « *La république de Bismarck* » dans la cadre des sections parisiennes de la Ligue d'Action française. Il publie un nouveau livre, *L'Heure classique de la France et Le conseil de Bainville*. En 1938, observant l'évolution de la politique française vis-à-vis de l'Allemagne nazie, ce lecteur des *Conséquences politiques de la paix* ne peut accepter l'attitude de Charles Maurras au moment des honteux accords de Munich. Comme nombre de futurs résistants, il rompt avec la rue du Boccador, siège de l'Action française.

En septembre 1939, le capitaine Jean-André Léger est de nouveau mobilisé au 143^e R.I. Le 24 septembre il écrit : « *On était préparé, redressé, on avait mis les bou-*



Jean-André Léger publia en 1935, sous le pseudonyme de Jean Marcel, ce livre qui reprend ses conférences sur les dangers du germanisme.

chés doubles, fer et âmes. Trop tard... Trop tard... » Comme tous, il caserne attendant les ordres. Il écrit dans *L'Almanach du combattant* 1940 : « *La victoire nous a été volée... Il y a eu un crime et ce crime a des auteurs responsables... C'est la sentence, la Paix, qui a été indigne de la victoire. La politique a trahi ! Cette paix était un mensonge ! Elle n'était pas la paix mais l'armistice prolongé, camouflé sous des grands mots sonores et meurtriers...* »

« **L'état de paix vraie ça ne se démontre pas, ça se sent et nous ne l'avons jamais senti, malgré les vociférations des batteurs d'estrade.** » Jean-André Léger.

En mai 1940, il se bat à nouveau dans l'Est à Longwy. Fait prisonnier, gravement malade des reins, séquelles de la Grande Guerre, soigné à Épinal, il est rendu à sa famille en octobre. Dès son retour à Paris, bien connu pour ses écrits d'avant-guerre, les services spéciaux du colonel Louis Rivet (Vichy) prennent contact avec lui. Il devient un « honorable correspondant » (espion) pour le réseau Kléber-Uranus des services du renseignement militaire français.

Mais, Jean-André Léger n'est absolument pas fait pour la clandestinité. Malgré sa grave maladie, il poursuit, en paroles et en actes, ses engagements. Dans son quoti-

dien, il incrimine l'armistice, la lâcheté du gouvernement, le nazisme et surtout l'occupation allemande... Il est dénoncé par un camarade, un « *bon Français* » comme il y en eut tant dans ses temps de douleurs. Le 10 novembre 1941, à l'heure du laitier, la *Geheime Feldpolizei* sonne au 24 de la rue Parent-de-Rosan (XVI^e arrt. de Paris). Jean-André est arrêté comme espion, immédiatement conduit en prison.

Depuis son arrestation jusqu'à son départ vers le Reich, embastillé, il n'en reste pas moins un Français révolté et insoumis. « *Incarcéré à Fresnes, mis au secret, il ne désarme pas. Il adresse aux siens des messages écrits sur du papier à cigarette et glissés dans des brins de pailles ou il multiplie ses exhortations à la lutte.* » (4).

Le 29 avril 1942, est le triste jour où tout Juif de plus de 6 ans, en zone occupée, est obligé de porter la *Judenstern* (l'étoile jaune). Mais c'est aussi le jour où Jean-André Léger passe devant le tribunal du *Gross Paris* en même temps que d'autres membres du réseau. Accusé « *d'espionnage, action en faveur de l'ennemi* » il est condamné à mort. Il quitte la France pour les prisons de Karlsruhe, puis celle de Rheinbach et enfin celle de Cologne. Son calvaire va durer quatre mois. Il est décapité en compagnie de trois autres résistants français, dans la cour de la prison Klingelpütz, le 20 août 1942.

Après-guerre, l'aumônier allemand, qui l'a accompagné jusqu'au martyre, écrit à ses enfants : « *C'était un grand Français et un vrai patriote. Son courage et sa résignation devant la mort furent un haut exemple pour ses camarades qui furent exécutés aussitôt après lui.* » Malgré cela, Jean-André Léger est complètement oublié des mémoires de la Résistance (5). Le 28 novembre 1945, il est inhumé à la nécropole nationale à Montauville (Meurthe-et-Moselle) avec, quand même, la mention *Mort pour la France*. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : La famille Fillerin.)

(1). Dominique Decherf, *Bainville, l'intelligence de l'histoire*, éditions Bartillat, 2000.

(2). Dans les quelques notes sur Jean-André Léger et la Résistance on lui prête la fonction de secrétaire de Jacques Bainville, alors qu'il était le secrétaire du « Cercle Jacques Bainville ».

(3). Messieurs Abel Bonnard, Henry Bordeaux, Maurice Donnay, Georges Lecomte, Paul Valéry.

(4). Extrait de sa courte biographie dans *Anthologie des écrivains morts à la guerre 1939-1945*, préface du maréchal Juin, éd. Albin Michel, 1960.

(5). Alain Guérin, *Chronique de la Résistance*, éditions Omnibus, 2010. Et Le Maitron, *Dictionnaire biographique des fusillés*, éd. de l'Atelier. Ces deux livres reprennent les infos de l'*Anthologie*.

Brèves royales

■ **Italie, le 27 janvier :** « Il serait un grand chef d'État. Il a 53 ans, du talent, vice-président de Pirelli Tyre en Russie, reconnu dans sa profession, ambassadeur de l'Ordre de Malte auprès de la Fédération de Russie, Chevalier du mérite de la République italienne et reçu régulièrement par Vladimir Poutine dans le cadre de ses fonctions ». Président de l'Union monarchique italienne (UMI), Alessandro Sacchi a proposé le nom du prince Amedeo de Savoie-Aoste comme président de la République. « Si elle est sûre de sa stabilité, cela ne devrait pas faire peur à l'assemblée. Mais quand vous voyez qu'elle refuse toujours le rapatriement des restes du roi Umberto II, cela signifie que non seulement elle a des squelettes dans son placard mais qu'elle n'assume pas son péché originel », a précisé le leader royaliste qui n'a toutefois pas su convaincre les grands électeurs.

■ **Albanie, le 1^{er} février :** Des centaines de personnes ont assisté à la cérémonie d'inauguration de la statue érigée en hommage à la reine Géraldine Apponyi de Nagyappony à Tirana. Parmi les personnalités, l'ambassadeur de Hongrie et le prince Leka II, actuel prétendant à la couronne d'Albanie qui n'a pas caché son émotion. Dans un bref discours, son petit-fils a rappelé le rôle important joué par cette comtesse hongroise dans la construction d'un pays malmené par les affres de l'Histoire. « Monsieur l'ambassadeur et Monsieur le Maire, grâce à votre travail et votre persévérance, l'Histoire se souviendra de vous comme de vrais artisans de paix et de fraternité entre nos nations », a déclaré le prince.

■ **Portugal, le 9 février :** Dans une interview accordée au quotidien brésilien TAB, Dom Duarte de Bragança a reconnu qu'un retour de la monarchie ne serait pas facile car la Constitution interdit un tel changement. « Pour changer le texte, il faut les deux tiers des parlementaires et la question n'est à l'ordre du jour d'aucun des partis élus. C'est totalement antidémocratique, car le peuple portugais ne peut pas choisir son avenir qui tend à se diriger vers un retour à la monarchie. Aujourd'hui, avec la liberté d'information, je suis convaincu que les monarchistes ont gagné le cœur des Portugais », affirme le prétendant au trône.

FRÉDÉRIC DE NATAL.

La Nouvelle Action Royaliste



Patrick Hoffman

Notre ami Patrick Hoffman est mort brusquement le 21 janvier, à l'âge de 59 ans. Ses funérailles se sont déroulées le 28 janvier en l'église du Saint-Sacrement à Metz. Autour de sa famille, du préfet de la Moselle, de ses collègues de travail, ses amis étaient venus très nombreux. Royaliste, membre du conseil national de la NAR, fidèle à sa région, la Lorraine, d'une grande humanité, Patrick était aussi un homme de foi. Nous ne l'oublierons pas.

Mercredis de la NAR

Mercredi 16 février :
Gilles Clavreul,
Dans le silence de l'État.

Mercredi 23 février et 2 mars :
Pas de conférence en raison des vacances

Mercredi 9 mars :
Éric Anceau,
Pour son livre « Laïcité, un principe ».

Mercredi 16 mars :
Jean-Robert Raviot,
La politique extérieure de la Russie.

Communiqué

Communiqué de la NAR 28 janvier 2022.

■ **Le rachat de GE par EDF : un tour de passe-passe.** La signature par EDF, le 10 février, d'un accord d'exclusivité en vue du rachat d'une partie de l'activité nucléaire de la filiale de General Electric, GE Steam Power – elle-même rachetée par GE à Alstom en 2015, Emmanuel Macron étant ministre de l'Économie – pose question. Si les pourparlers se concrétisent par une vente effective, celle-ci permettra à EDF de devenir l'un des leaders mondiaux des équipements nucléaires, notamment des turbines Arabelle – pour l'heure, les plus puissantes du monde – ce dont on peut se féliciter. Il faut néanmoins s'interroger sur la cohérence de la politique industrielle menée par Emmanuel Macron depuis son passage à Bercy entre 2014 et 2016, poursuivie une fois devenu président de la République, et qui relève davantage du tour de passe-passe en faveur du groupe américain et au détriment de l'énergéticien français. GE conserve, en effet, les activités de pointe de GE Steam Power, la fourniture exclusive du continent américain en turbines et le pôle Recherche-Développement qui lui permettra d'investir dans les technologies de nouvelle génération, quand EDF devra gérer un matériel appelé à devenir rapidement obsolète.

La Nouvelle Action royaliste demande qu'on en finisse avec les politiques économiques court-termistes au service de puissants intérêts financiers et nuisibles aux intérêts de la France. Elle se prononce pour l'élaboration d'un plan pluriannuel semblable capable de mettre en place une politique industrielle qui tienne compte des impératifs économiques, sociaux et environnementaux. Elle réclame que l'État donne les moyens à EDF de se développer pour répondre à la concurrence étrangère. ■

Maison de France

■ **Mgr le comte de Paris rend hommage à la reine Élisabeth II à l'occasion de son jubilé de platine.** Interviewé par le site monarchiebri-tannique.com, le chef de la Maison de France a rendu hommage à la reine Elizabeth II qui a fêté le 6 février ses 70 ans de règne. « Je pense que la monarchie est une belle institution quand elle est dans ce modèle. La Reine est vraiment une référence et une figure emblématique pour son peuple, en défendant en priorité les intérêts de l'Angleterre. Je trouve donc que nous devrions avoir une monarchie similaire en France. », a déclaré le prince.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont
Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282

Siret 89789412700017

Imprimé par E.V.I.

752 812 792 R.C.S. PARIS

Dépôt légal à parution.

Demande de renouvellement de numéro de commission paritaire en cours.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action Royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

D.R.



par Bertrand Renouvin

Le temps des magiciens

Tous les cinq ans, sur la scène médiatique, nous assistons au défilé des magiciens. Des lapins blancs sortent des chapeaux, des éléphants roses surgissent dans un décor nimbé de tricolore et de bleu étoilé. Tout sourire, Valérie Pécresse tire de son sac à malices une réforme des droits de succession. En bonne professionnelle, Marine Le Pen sort de sa hotte une chatoyante augmentation des salaires de 10 %. Toujours péremptoire, Éric Zemmour nous fait voir des expulsions d'immigrés chômeurs, des tirs à vue sur des délinquants, des limitations du plafond des mosquées. Il y en a pour les jeunes et les vieux, pour les travailleurs et les chômeurs qui vont bientôt retrouver un emploi !

Dupes ou complices, les commentateurs autorisés comparent les prestations et les courbes de popularité selon des sondages douteux. Le spectacle est mené tambour battant et, dans le bruit des pétards mouillés, personne ne fait la remarque qui éteindrait maintes tirades : ces messieurs et ces dames font des campagnes de chef de gouvernement, alors qu'ils se présentent à une élection présidentielle ; ils promettent monts et merveilles comme s'ils étaient sûrs de disposer d'une majorité parlementaire parfaitement soumise. JE vais augmenter le pouvoir d'achat ! JE vais baisser les charges ! JE vais construire 10 000 places de prison !

Nul n'ignore que la réforme de la fiscalité et l'augmentation des investissements publics supposent le vote de lois, mais, pendant la campagne présidentielle, tout le monde fait comme si le peuple souverain était invité à élire un despote. Il n'y a plus de Parlement, ni de gouvernement. Les principes fondamentaux sont passés sous silence, tout comme les corps intermédiaires et les collectivités décentralisées. Au paradis des enchanteurs, il va de soi que le président élu disposera d'une majorité servile. La preuve, c'est que ça s'est toujours passé comme ça ! On peut supposer, à l'extrême rigueur, que Valérie Pécresse pourrait disposer d'une majorité parlementaire et d'un gouvernement conciliant, mais la victoire de Marine Le Pen ou d'Éric Zemmour ne permettrait certainement pas l'élection d'une majorité d'extrême droite aux législatures, car il y aurait un choc en retour.

Nous allons donc vivre jusqu'au 10 avril dans une fiction anticonstitutionnelle couverte par un débat sur les hypothèses fallacieuses de programmes irréalisables. La fin de la période électorale marquera la « découverte » quinquennale du poids de la dette publique, de l'étroitesse des marges de manœuvre, des contraintes bruxelloises et autres « réalités » auxquelles les programmes seront sacrifiés...

Le maître magicien. Le président sortant va bientôt prendre sa place, au premier rang de la troupe des illusionnistes. Il veut lui aussi être élu comme chef de gouvernement et nous pouvons reconnaître qu'il pourrait bénéficier d'une majorité parlementaire. Il se distinguera des autres candidats par le caractère retentissant de ses promesses soigneusement peintes aux couleurs de la souveraineté. Qui le croira, hors des milieux privilégiés ? Le quinquennat qui s'achève permet de comparer les belles paroles et des actes qui, dans les textes et dans la rue, ont concrétisé la froide violence de classe et le mépris qui l'accompagne. Des analystes et des enquêteurs rigoureux nous ont permis de voir en même temps, le maître-magicien et l'envers du décor.

L'homme qui avait pris le pouvoir « *par effraction* », grâce à l'efficacité de ses réseaux et en profitant de la dynamique démagogique, a révélé dans sa gouvernance un accablant mélange d'amateurisme, d'indécision et d'impuissance dans le domaine industriel comme dans la politique étrangère (1). Le point de vue du banquier d'affaires est dangereux quand il s'agit de veiller à

la défense et à la promotion de l'industrie nationale. Le laisser-faire a été catastrophique pour Airbus et EDF. La cécité volontaire concernant le rôle central et les conflits d'intérêt dans lesquels baigne le Secrétaire général de la présidence de la République française, Alexis Kohler, plonge l'Élysée dans des négligences probablement coupables et

Une fiction anticonstitutionnelle couverte par un débat sur les hypothèses fallacieuses de programmes irréalisables

d'inavouables complicités, au détriment de l'intérêt national. La naïveté européiste du pitoyable concepteur de l'invraisemblable « *souveraineté européenne* » conduit à un déni de réalité dont la France va encore longtemps payer le prix : dans le système ultra-concurrentiel promu par MM. Macron, Attali, Minc et *alii*, un État n'a plus d'alliés mais des rivaux qui ne reculent jamais devant la prédation et la déstabilisation, en utilisant toutes les méthodes de l'espionnage et toutes les pratiques de la corruption. Or la caste dirigeante a renoncé à contrer l'espionnage américain et à punir les corrompus.

Face aux volontés de puissance, la France ne peut compter que sur ses seules forces, que l'ultralibéralisme a terriblement amoindries. Pendant quelques semaines, les magiciens vont continuer d'occuper le devant de la scène, tous unis pour éviter le seul programme qui tienne : sortie de l'euro, planification, nationalisations, politique des revenus selon le principe de justice sociale. ■

(1). Cf. Marc Endeweld, *L'emprise, La France sous influence*, Le Seuil, janvier 2022.

Sommaire

Page 2 – Sécurité intérieure : éclairer le débat. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – L'évolution de l'islam de France. – Persiflages.

Page 4 – Vers une crise énergétique ? – La quinzaine sociale.

Page 5 – Le bilan social d'Emmanuel Macron.

Page 6 – Italie : vers la fin du régime des partis ? – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – Vietnam : l'année du tigre d'eau.

Pages 8-9 – Entretien : la situation de l'islam de France.

Page 10 – Les mémoires des Pinçon-Charlot. Dans les revues.

Page 11 – Moïse ou la Chine ?

Page 12 – Arnaud Benedetti et la mort du politique.

Page 13 – Chanson bretonne. – Orelsan – Rugby.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Jean-André Léger.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Le temps des magiciens.